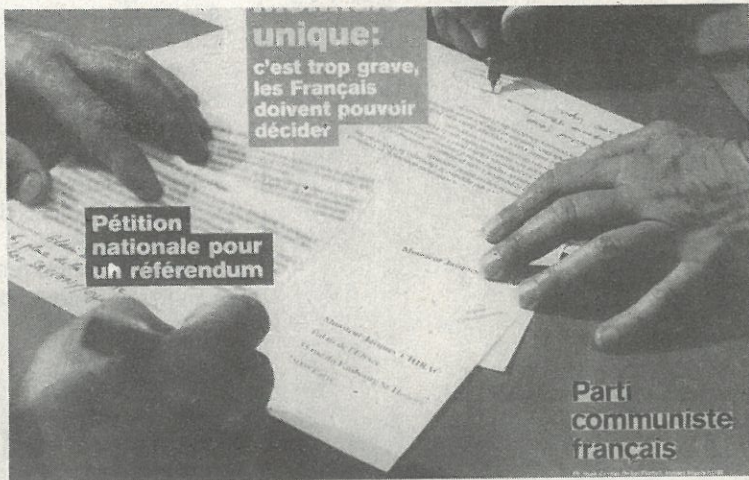


# Les Nouvelles

de Loire Atlantique

Bi-mensuel édité par la Fédération du Parti Communiste Français  
N° 654 - 14 février 1997 - Prix 2,50 F

Les  
initiatives  
se  
multiplient



## pour exiger un référendum sur la monnaie unique



Jean-René Taillant

*Le Parti Communiste,  
un espace de liberté  
au service du changement*

● En remettant la carte 97 et la brochure du 29<sup>e</sup> Congrès, les discussions confirment l'exigence de vouloir donner son avis, d'être entendu.

La place grandissante du Parti dans le débat politique national, l'audace de nos initiatives ouvrent pour chacune et chacun d'entre nous, des espaces nouveaux pour déployer notre activité de communistes modernes, toujours mieux en phase avec les attentes, avec le besoin de faire vraiment du neuf dans la vie politique. C'est dans et par l'action et le débat que nous ambitionnons de faire vivre notre projet communiste porteur d'émancipation humaine et dès aujourd'hui avec les hommes, les femmes qui y aspirent.

C'est bien pour répondre aux besoins urgents d'action, de débat pour faire grandir des solutions neuves que s'inscrit la nécessité de tenir partout des rencontres publiques ouvertes à celles et ceux qui nous entourent.

Tout nous conduit à penser que nombreux sont les hommes et les femmes qui peuvent décider de prendre leur place au Parti Communiste. Combien

sont-ils en effet à chercher un lieu, un espace, un moyen de donner à leur besoin de changement, l'efficacité d'une force organisée.

L'impact de notre Congrès, le regard nouveau qui se porte sur nous, ne sont-ils pas de nature à donner envie de le faire au sens de notre Parti ? Cette période peut grandement contribuer à nourrir, à déployer l'intervention citoyenne.

Pour cela, il est indispensable que le Parti Communiste joue tout son rôle, démultiplie son activité, se renforce.

Davantage d'adhérents, c'est davantage d'idées échangées, davantage de liens avec la Société, d'ouverture aux aspirations qui la traversent, une force plus grande, plus efficace pour agir.

Nous proposons de faire preuve d'audace, et d'engager partout dans le département une grande campagne publique pour proposer à tous ceux et toutes celles qui le souhaitent de prendre leur place au PCF avec nous.

Une telle proposition constitue un signe fort d'appel à l'intervention citoyenne.

● Au centre de l'actualité, la loi De Robien pose les questions de l'emploi. Elle permet une nouvelle fois de dégrever les employeurs des cotisations sociales mais ne règle pas l'emploi. Des avis, des opinions. (page 3).

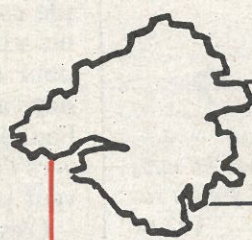


● Les communistes à la rencontre des citoyens dans une série d'initiatives prises par les cellules. Le poids du Parti Communiste Français, les questions de perspectives, des communistes au cœur de la vie des gens, autant de questions posées. (page 2).



# 1082

● C'est le nombre d'Humanité Dimanche « spécial référendum » qui ont été diffusés par les militants communistes dans notre département lors du premier week-end de février.



### ACTUALITE

#### • REFERENDUM

● De multiples initiatives à tout le département pour exiger un référendum sur le passage à la monnaie unique. Page 5

#### • SOUSCRIPTION

● De nouveaux dons arrivent à la Fédération souvent accompagnés d'un message. Un nouvel exemple. Page 6

#### • SAINT-JOACHIM

● Faudrait-il que le conseil municipal mette le petit doigt sur la couture du pantalon pour plaire à Monsieur le Sous-préfet. Les élus répondent non. Page 6



# Échanger, inventer, ouvrir des perspectives lors des rencontres publiques de cellule

Confronté au risque de développement d'un mouvement social qu'ils redoutent, Jacques Chirac et son gouvernement s'efforcent de faire croire à une « embellie » prometteuse d'améliorations pour demain. Ils espèrent ainsi faire accepter comme des sacrifices nécessaires les mesures d'austérité et de déréglementation qu'ils prennent afin de plier la France au modèle ultralibéral défini par les « critères » et le « pacte de stabilité » liés à la marche à la monnaie unique. Ils avancent avec prudence afin de tenter d'éviter que les victimes de leur politique se rejoignent pour s'y opposer, mais en même temps avec la volonté obstinée d'atteindre coûte que coûte leurs objectifs dévastateurs. En témoignent entre autres la relance des privatisations, les tentatives de généralisation de la flexibilité, la pression sur les salaires des fonctionnaires.

Les communistes entendent contribuer de toutes leurs forces à la riposte nécessaire, et à l'affirmation des exigences grandissantes de changement.

Dans cet esprit, nous

proposons d'organiser sur les lieux de travail et d'habitation, de multiples rencontres publiques largement ouvertes aux salariés, aux citoyens dans leur diversité. Il s'agit d'échanger opinions et expériences et d'y discuter des actions à mener et des solutions à inventer, de la perspective de changement à ouvrir. Et partout dans ces rencontres publiques, les hommes et les femmes communistes qui les organisent, mettent en débat la question de l'utilité de leur Parti pour servir les intérêts de celles et ceux à qui ils s'adressent et à la nécessité qu'il gagne en nombre de communistes, en force et en influence pour être plus et mieux utile, agir et contribuer au développement de l'intervention citoyenne contre la politique actuelle et pour permettre des changements réels.

C'est avec le souci de mettre toutes leurs forces pour atteindre cet objectif que les organisations du PCF rencontrent en ce début d'année tous les adhérents et adhérentes afin qu'ils prennent toute leur place dans l'activité de leur Parti.



## Remettre la carte 97 tout de suite

Il est à souligner que tout retard pris en début d'année pour la remise des cartes pénalise quant au renforcement de notre Parti. Souvenons-nous que chaque personne ayant donné son adhésion au Parti Communiste, ne l'a pas fait sur un simple coup de tête, mais pour exprimer sur telle ou telle question son inquiétude, son exigence pour que ça change. En remettant la carte 97, nous avons l'occasion de discuter des raisons de l'adhésion de chacun et de voir comment à travers l'activité de la cellule, les motivations peuvent prendre toute leur place.

C'est dans cet état d'esprit que les Communistes de Doulon ont entrepris leur remise de cartes. Chaque semaine, une répartition des visites est établie afin de rencontrer les 50 adhérents de quartier.

Lors de ces visites, on fait le point sur le projet adopté au Congrès, on prépare la rencontre publique prévu pour le 22 février, on revient parfois sur la soi-disant disparition de notre logo, on s'interroge encore sur ce que sera 1998. La remise de cartes est aussi une occasion de populariser la pétition pour un référendum sur la monnaie unique. C'est en reliant à chaque fois, débat, initiative et remise de cartes que la cellule de Doulon se retrouve aujourd'hui à près de 80 % de cartes remises.

L'objectif est bien entendu, d'avoir achevé la remise de cartes avant la rencontre publique afin que chaque adhérent en renouvelant son engagement se donne les moyens d'intervenir pleinement sur les questions posées dans le quartier.

## Châteaubriant : une initiative positive

A l'initiative des communistes de Châteaubriant une rencontre publique s'est tenue, le vendredi 7 février.

Le souci de la direction de la section avait été d'aider à la participation des communistes et d'inviter des non adhérents.

Un travail qui s'est révélé positif puisque 40 personnes étaient présentes à cette rencontre dont 5 non adhérents.

La discussion fut riche après que Jean-René Teillant ait donné en ouverture, connaissance des travaux du 29<sup>e</sup> Congrès.

Les questions de l'emploi qui marquent beaucoup la Région, les propositions que formule le Parti, les élections de 1998 pour que ça change vraiment et son activité, ont été les principales questions abordées.

Une initiative positive sous tous les angles qui a permis à 4 participants de rejoindre les rangs du Parti Communiste Français.

Au soir de cette rencontre, la section de Châteaubriant était fière d'annoncer qu'elle réunissait déjà autant d'adhérents qu'en 1996.

## Remblaiement du Carnet

Un vœu a été proposé et adopté au Conseil Municipal de Nantes sur le refus du remblaiement du site du Carnet et sur la construction d'une centrale nucléaire. Les élus communistes avaient décidé de s'abstenir et ont fait la déclaration suivante :

« Le préfet de Loire-Atlantique a signé l'arrêté autorisant les travaux de remblaiement sur le site du Carnet.

La première question qui nous vient à l'esprit en cette circonstance est « un remblaiement pour quoi faire ? ».

Nous souhaitons, en tant qu'élus locaux, être complètement informés sur le projet dans son intégralité afin de pouvoir nous prononcer clairement.

L'éventualité de l'implantation d'une centrale nucléaire n'a pas été écartée. En ce qui nous concerne, nous ne nous positionnons pas a priori contre l'énergie nucléaire.

Actuellement le nucléaire civil fournit 75 % de l'électricité en France. Cette situation provient du choix politique contestable et d'ailleurs contesté du tout nucléaire. Nous ne le partageons pas.

Toutefois, l'énergie nucléaire, à côté de ses inconvénients, nous pensons bien sûr aux problèmes de sécurité et aussi du recyclage des déchets, présente aussi des avantages :

Elle a le mérite notamment d'économiser les ressources naturelles qui comme chacun le sait, ne sont pas inépuisables. Dans ce sens, l'utilisation de l'énergie nucléaire devrait permettre d'arrêter le pillage des richesses naturelles des pays défavorisés leur permettant ainsi de se développer.

L'industrie nucléaire présente aussi des dangers.

Tchernobyl est évidemment l'occasion de s'en souvenir.

Mais la façon dont la filière française a répondu jusqu'à présent à la question centrale de la sûreté nous permettrait de ne pas être trop inquiets sur ce point. Il faut saluer à cet égard, le rôle des entreprises publiques EDF et le CEA fondé sur leurs compétences techniques et le lien permanent entre la recherche, le développement, la construction et l'exploitation.

En revanche, nous sommes beaucoup plus inquiets sur les suites de l'accord franco-allemand qui indique que la prochaine génération des centrales nucléaires sera réalisée par le groupe allemand SIE-MENS FRAMATOME. Le coût du kilowatt/heure est annoncé comme largement supérieur à celui des réalisations françaises. Les conceptions de la sécurité françaises et allemandes sont très différentes et les solutions consensuelles ne constituent pas pour nous les meilleures garanties ni pour la sûreté, ni pour le rapport économique.

Tout ce contexte nous interroge.

Sans être opposés par principe à l'énergie nucléaire, nous nous sommes positionnés depuis longtemps pour une véritable diversification des ressources énergétiques.

Nous attendons d'obtenir davantage d'informations sur le dossier pour nous déterminer ».

## Pourquoi ont-ils adhéré ?

Le 16 décembre 96, l'Union Locale CGT de Saint-Herblain et le Parti Communiste se retrouvaient ensemble contre la précarité et en créant des bureaux d'embauche devant l'usine Waterman et la Mairie de Saint-Herblain. A l'occasion de cette initiative, des travailleurs prennent conscience qu'il faut aller plus loin que l'action revendicative et décident d'adhérer au Parti Communiste Français. Trois adhésions, mais ces trois adhésions s'inscrivent bien dans une initiative du Parti Communiste.

Pourquoi ont-ils adhéré ? C'est J. qui l'exprime :

« J'étais plus ou moins

sympathisant du PS mais aujourd'hui il y en a ras la casquette... ça ne bouge pas.

Actuellement il n'y a que le PCF à dire des choses qui correspondent à ce que l'on vit dans nos boîtes... Il faut que ça bouge... il y a trop de jeunes sacrifiés à travers cette précarité qui se généralise partout. C'est pourquoi, je participe à cette initiative de lutte contre la précarité.

Pourquoi j'adhère au PCF ? Je le découvre à la fois à travers son secrétaire général, mais aussi à travers l'action d'aujourd'hui avec la participation des communistes dans la lutte. Pour moi, c'est très important... »



# DE LA LOI DE ROBIEN A L'EMPLOI...

La Loi De Robien, c'est de nouveaux cadeaux pour les patrons. C'est un mécanisme qui permet aux entreprises de recevoir de l'argent public sans créer d'emplois, en substituant la notion d'allègement de charges sociales patronales à celle d'exonération des cotisations. Cette loi stipule que si une entreprise réduit de 10 % la durée de travail et embauche 10 % de salariés supplémentaires, elle bénéficiera d'un allègement des cotisations maladie, accident du travail et allocations familiales dues par l'employeur. Cet allègement, se situe à hauteur des 40 % la première année et 30 % les années suivantes durant 7 ans. Si la baisse du temps de travail et les embauches atteignent 15 %, l'allègement des cotisations sera de 50 % la première année et de 40 % durant 7 ans. Selon les experts, cette loi va exonérer les entreprises, « donc coûter à l'état » 880 000 francs par an et par emploi « créé » ou voire « maintenu ». En fait, cette loi au contraire de ce qu'elle est sensée promettre va inciter à la réduction d'effectifs. C'est une nouvelle brèche dans la destruction des garanties collectives sur la durée du travail. C'est aussi une incitation à l'élévation de la productivité, de la charge de travail par heure travaillée, donc une baisse de l'emploi pour une même production.

Il est clair que la très forte exonération sur l'ensemble des cotisations sociales de l'entreprise pendant 7 ans, n'est conditionnée ni à l'élévation ni au maintien des effectifs durant cette période.

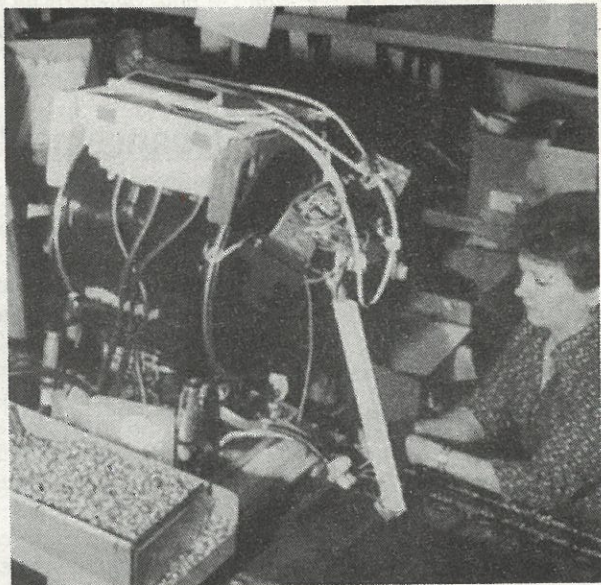
Cette loi constitue un nouvel avantage pour les entreprises qui, de toute façon auraient embauché

pour remplacer les départs.

Les employeurs vont chercher à précipiter des plans de réductions d'effectifs, à gonfler ceux-ci pour faire prendre en compte par la loi Robien le maximum de « licenciements dits évités ».

Dans ces conventions sur l'aménagement du temps de tra-

vail, l'employeur cherchera à obtenir des mesures collectives de flexibilité des horaires, de non-paiement des heures supplémentaires, de limitation ou de renoncement aux augmentations de salaires, d'embauches en contrat précaire et de substitution des emplois stables par des Contrats à Durée Déterminée.



## Des propositions communistes pour l'emploi

Mettre en place un système très innovant aussi révolutionnaire que le fut la sécurité sociale à la Libération, permettant de garantir une sécurité d'emploi et de formation à chacun, de la sortie de l'école jusqu'à la retraite, tout au long de la vie active.

Passer d'activité salariée en période de formation et de participation à la gestion sans jamais tomber dans le trou du chômage, cela nécessite d'utiliser les moyens qui, aujourd'hui, ne vont pas à l'emploi.

Réduire le temps de travail sans perte de salaire avec embauche compensatrice et l'adoption d'une loi Cadre, fixant la durée de travail à 35 heures.

Porter la retraite à 55 ans pour les femmes et les salariés ayant des conditions de travail difficiles.

Arrêter les gaspillages financiers comme ceux du surarmement.

Transformer les emplois précaires de la Fonction Publique et des collectivités territoriales en emplois stables.

Consacrer la moitié des emplois à créer dans ces secteurs, aux jeunes.

Augmenter tous les salaires inférieurs à 15 000 francs, de 1 000 francs par mois.

Taxer les revenus financiers au même taux que les salaires pour financer la protection sociale.

Quadrupler l'impôt sur la fortune afin de financer un plan d'urgence contre l'exclusion et la pauvreté.

## LA POSITION DES SYNDICATS

La C.G.T. confirme que la Loi Robien ne se négocie pas, elle se combat sur ses bases. La C.G.T. 44 est engagée dans une campagne de mobilisation et d'action pour imposer l'emploi stable et qualifié en prenant appui sur la valorisation et le développement des atouts industriels, publics, portuaires et bancaires du département.

La C.G.T. souligne que cette loi s'inscrit dans le prolongement de la loi quinquennale sur l'emploi. La Loi De Robien poursuit un objectif unique, faire baisser le coût du travail en poussant plus loin la flexibilité de la protection sociale par le biais des exonérations dont bénéficieront les patrons appliquant ladite loi.

La Loi De Robien, son application se traduira par des cadeaux supplémentaires au patronat, sans qu'il y ait une contre partie imposant la garantie de l'emploi stable et qualifié.

La C.F.D.T. revendique son application au nom du patronage de l'emploi et de la réduction aménagée du temps de travail. Ainsi, elle cautionne une baisse des salaires à l'exemple de la Société Générale, entreprise du secteur bancaire qui dégage des milliards de profit.

F.O. adopte une stratégie syndicale à géométrie variable. Confédéralement, cette organisation se prononce contre l'application de la Loi De Robien mais localement F.O. négocie l'application de ladite Loi chez Bouyer et la combat à la Société Générale.

## Claude Gaudin :

Salarié de la fonderie Bouyer

NLA : « La Loi De Robien est en application dans ton entreprise depuis octobre, comment cela s'est-il passé ? »

Claude Gaudin : « Je voudrais revenir sur ce qui a permis la mise en place de la Loi. Déjà en 94 a été mis en œuvre dans l'entreprise la flexibilité puisque l'horaire est de 36 heures sur la base du quatre jours en travaillant le samedi jusqu'à 22 heures. Cela a donc été, si l'on peut dire, un élément préalable à la Loi De Robien. D'ailleurs, avant la mise en application de cette loi, il était convenu de dire que cette entreprise était un « laboratoire de la flexibilité ».

NLA : « Quelles peuvent être les conséquences, aujourd'hui pour les salariés de l'entreprise ? »

Claude Gaudin : « Je suis inquiet pour plusieurs raisons, la première, c'est que la charge de travail est en baisse, en ce moment nous ne faisons que 28 heures (dite période basse) et si cette baisse arrive à 25 %, il y aura des licenciements. Et puis, je suis inquiet d'une manière plus globale car ces exonérations colossales que ne verse plus le patron, c'est un coût pour la société qui inévitablement sera répercuté sur la protection sociale, les retraites etc... »

## Raymond Lannuzel :

Société Générale

NLA : « Il vient d'être signé un protocole d'accord sur la réduction du temps de travail à la Société Générale à Nantes dans le cadre de la Loi De Robien, qu'en penses-tu ? »

RL : « Tout d'abord, il faut situer cet accord dans un contexte plus général. La Société Générale est une des premières banques privées françaises. Elle vient d'annoncer à la fois le rachat du Crédit du Nord et des résultats 96 en hausse sensible sur 95 : ceux-ci étaient de 3,8 milliards de francs ! »

NLA : « Mais quelle place occupe l'établissement de Nantes dans cette banque ? »

RL : « Le Centre de Nantes est un centre de traitement d'opérations et de conservation des titres pour l'ensemble de la Société Générale. C'est, au dire de la direction, un centre de « coûts » pour la Banque. Il faut donc abaisser ces coûts au maximum surtout après les importants investissements informatiques. Pour cela, la direction s'attaque à la seule variable qu'elle connaisse : la masse salariale ».

NLA : « Comment se sont déroulées les négociations ? »

« Tout d'abord, l'ensemble des organisations syndicales a refusé le postulat de départ de la direction. Un soi-disant sureffectif de 110 à 115 personnes sur 3 ans. Ensuite, au cours des négociations, la direction a saisi l'opportunité de la Loi De Robien pour engranger davantage « d'économies ». Il faut savoir que la masse salariale va baisser la première année

du fait des exonérations de charges sociales de plus de 20 millions de francs selon nos estimations et nous sommes certainement en dessous de la réalité ! En outre, la direction va bénéficier d'une flexibilité accrue au niveau des horaires et de l'organisation du travail ».

NLA : « Comment réagissent les salariés ? »

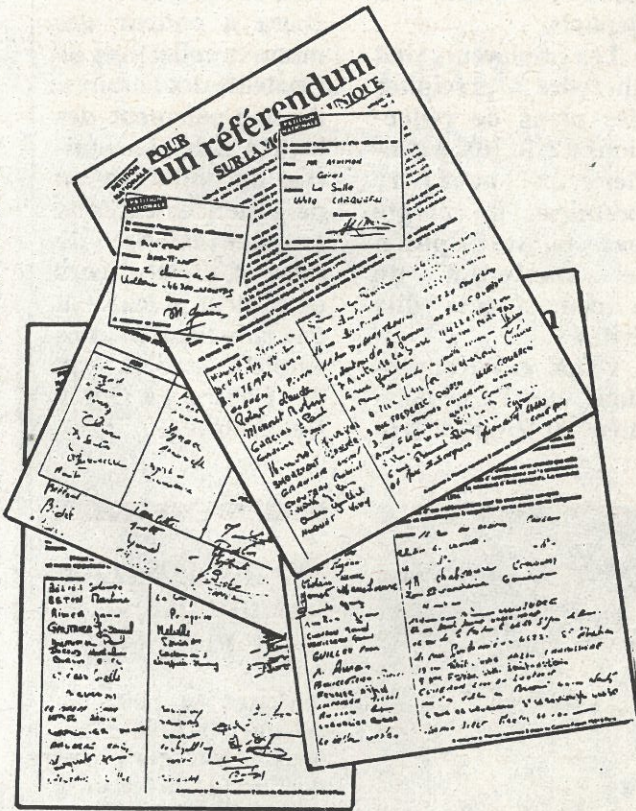
RL : « La fin des négociations a été marquée par une consultation des personnels concernés : ceux-ci ont été pour la signature de l'accord à 57,60 % et contre 42,40 %. Il faut noter que 95 % des personnels participent à la consultation. Le résultat est pour nous très serré du fait de l'énorme chantage à l'emploi et à la pérennité du site nantais durant toutes les négociations. Les votes « contre » sont bien au delà de la représentativité habituelle des organisations syndicales qui ont appelé à voter en ce sens. En outre beaucoup de personnes ayant voté pour l'accord sont néanmoins contre la perte de salaires (4 %) et les déréglementation horaires... Seule la peur du chômage les a fait basculer dans le oui. Ce résultat impliquera des organisations syndicales signataires (CFDT, SNB) ou non (CGT et FO) des responsabilités plus grandes dans la mise en place effective de cet accord : les déréglementations ne devront pas être la règle et nous devons parvenir à améliorer certains points notamment l'embauche de nouveaux personnels : 30 seulement sont prévus car c'est le volet défensif de la Loi De Robien qui a été retenu.



# MONNAIE UNIQUE : La Bataille pour obtenir un Référendum prend de l'ampleur

## A vos stylos

La pétition s'est engagée. Une pétition à mettre entre toutes les mains : c'est le sens des dispositions prises dans un certain nombre de sections, de cellules du P.C.F. Plusieurs initiatives sont engagées : à Rezé, à Nantes, à Savenay, où des points de rencontres avec la population ont permis de recueillir nombre de signatures. Certaines de ces initiatives sont prises conjointement avec le MDC comme sur le marché de Vertou. D'autres initiatives, à la porte d'entreprises sont prévues où la monnaie unique n'est plus, pour beaucoup, une nébuleuse, et, est perçue comme la cause première de la dégradation de l'emploi.



## Gagner la bataille du million de signatures

La volonté d'être acteurs de la vie sociale est une aspiration grandissante dans notre pays. En lançant avec force sa campagne du million de signatures d'ici l'été pour obtenir que nos concitoyens soient consultés sur le passage ou non à la monnaie unique, le PCF inscrit son action dans cette exigence démocratique.

Toutes les enquêtes d'opinion le montrent : les peuples d'Europe, majoritairement, veulent être consultés. Au nom de quoi s'arrogerait-on le droit de leur refuser ? Qui a peur de la Démocratie ? Depuis la consultation sur le traité de Maastricht le besoin de donner son avis avant le passage à la monnaie unique n'a fait que grandir. Au point que Jacques Chirac en avait fait la promesse dans sa campagne présidentielle.

En France, les Communistes ne sont pas les seuls à le réclamer. Le Mouvement des Citoyens le demande aussi et des initiatives communes PCF-MDC sont prévues dans notre

département (voir ci-contre). La LCR, l'AREV... expriment également cette exigence.

Déjà la campagne pour le référendum a donné de premiers résultats. L'objectif de recueillir de 10 à 15000 signatures dans notre département, est important. A chaque Communiste, sa pétition, à chaque cellule, section, son objectif. Et que s'organisent, dans les contrats individuels, les rencontres publiques, la dynamique permettant d'obtenir le référendum.

C'est possible parce que l'exigence est forte dans notre pays comme ailleurs.

Naturellement dans cette campagne, les Communistes expriment leur opinion sur la construction européenne actuelle et la monnaie unique qu'ils combattent. Mais cette pétition nous la proposons aussi à ceux qui ont voté Oui à Maastricht, à ceux qui sont favorables à la monnaie unique. Parce que c'est tout simplement une question de liberté, de démocratie, de souveraineté.

## Dit c'est dit... N'est-ce pas Monsieur le Président

Lors de l'émission 7/7 du 6 novembre 1994, Jacques Chirac alors candidat à la Présidence de la République répondait aux questions d'Anne Sinclair.

Nous reproduisons l'intégrité des propos tenus par le candidat sur la question du référendum sur la monnaie unique.

**J. Chirac :** « L'union monétaire est prévue pour la troisième phase, on doit y entrer entre 1997 et 1999 mais nous observons que l'Angleterre, puis l'Allemagne, puis les principaux pays ont tous indiqué que, après avoir ratifié le traité de Maastricht qui prévoit cette troisième phase, après l'avoir fait ratifier par leur Parlement, il faudrait que leur Parlement se prononce à nouveau, ce que je conçois bien car après tout ce sont des monnaies nationales, il faut qu'il y ait une confirmation. Eh bien, la France a les mêmes droits que les autres pays et comme elle s'est prononcée, elle fait ratifier le traité de Maastricht non pas par son Parlement mais par le référendum, cela veut dire qu'il faudra, avant de passer à la troisième phase, qu'un référendum en France autorise le gouvernement à le faire ».

**Anne Sinclair :** « Vous proposez là, et c'est assez nouveau, un référendum sur la troisième phase de l'Union monétaire mais ce serait au fond un deuxième référendum sur Maastricht puisqu'ils ont déjà voté, une première fois sur un traité qui prévoyait ces phases-là ».

**J. Chirac :** « Je propose que la France ait tout simplement les mêmes droits et suive les mêmes procédures que les autres pays de l'Union européenne. Les autres ont fait ratifier par leur Parlement, ils ont décidé de soumettre à nouveau cela à leur Parlement, nous, nous l'avons fait ratifier par le peuple, c'était probablement le bon choix, il faudra à nouveau le faire confirmer par le peuple. C'est tout à fait simple ».

**Anne Sinclair :** « Donc un référendum en 1997 »

**J. Chirac :** « Rentrer dans la troisième phase. Hélas ! Vous savez, je crains que nous ne soyons ni en 1997, ni en 1999, en situation, même à cinq ou six, de passer à la troisième étape ».

### en bref

#### ● La monnaie unique et mes problèmes

50 Humanité Dimanche « Spécial Référendum » ont été diffusés chez les cheminots de Nantes.

« Il a fallu beaucoup discuter », nous dit Pierrot, « car dans la situation actuelle de l'entreprise, entre deux grèves, les questions sont nombreuses sur Maastricht, la monnaie unique et notre propre situation »

« Des signatures, nous en avons obtenues une cinquantaine mais toujours dans le cadre de ce dialogue qui permet à chacun de mieux mesurer les enjeux actuels ».

« Cette expérience me confirme dans mon appréciation : si nous obtenons un référendum, nous gagnerons surtout un grand débat national sur les enjeux de la monnaie unique ».

#### ● Changement de propriétaire

Aidés de l'Humanité Dimanche, pétition sous le bras, le porte à porte s'organise dans un lotissement des Sorinières.

« Nous avons décidé un porte à porte ciblé », nous dit l'un des militants, « mais quelquefois les choses se passent autrement ».

C'est ainsi, qu'ils décidèrent d'aller chez une personne qui leur prenait régulièrement l'Huma et signait les pétitions ... Surprise, c'est une autre personne qui nous ouvre la porte, c'est le nouveau propriétaire.

Nos deux militants n'en ressortent pas moins après une « bonne discussion » avec un Humanité vendu, une signature recueillie et un contact établi.

Ils ont obtenu en deux heures et demi : 11 signatures et 7 Humanité Dimanche placés.



#### ● 2200 Portes

Les Communistes des Dervallières ont décidé de frapper à la porte des 2200 appartements de la cité afin de remettre en main propre le Journal de Cellule et proposer de signer la pétition sur le Référendum.

« Cette décision de la Cellule », nous confie l'une des militantes, « nécessite beaucoup de temps car il faut discuter avec chacun des locataires ».

« Les gens sont souvent loin de cette question mais la discussion est facile à engager. Passer dix minutes ou un quart d'heure n'est pas rare mais en général, les gens approuvent notre démarche et signent notre pétition ».

#### ● 107 Signatures

C'est le résultat de deux initiatives prises par les Communistes de Savenay, d'abord sur le marché où ils ont été à la rencontre des gens pour leur proposer de signer la pétition « nous avons reçu un bon accueil », nous dira l'un des militants communistes et avec l'Humanité Dimanche (la cellule en avait commandé 35 supplémentaires), ils se sont retrouvés dimanche matin devant le PMU.



# Mode de scrutin des élections régionales

## Calendrier électoral

Il est de nouveau question dans les cercles du pouvoir de modifier le mode de scrutin des prochaines élections régionales pour remettre en cause le système proportionnel en vigueur pour cette élection.

Le Parti Communiste Français, fermement attaché au scrutin proportionnel, le seul à assurer la juste représentation du pluralisme par le suffrage universel et la place des femmes dans la vie politique, s'oppose à cette modification, sous quelque prétexte que ce soit.

Concernant le calendrier électoral de 1998 qui est aussi en débat, les communistes considèrent que le jumelage d'une élection territoriale comme les régionales avec l'élection législative de mars 1998 n'est pas souhaitable, étant donné les enjeux différents de ces scrutins et le risque, en conséquence, de voir fausser l'expression du suffrage.

Par contre, les élections régionales et le premier tour de l'élection des conseillers généraux renouvelables pourraient se tenir le même jour fin mai ou début juin.

## Pétition nationale

Monsieur le Président de la République,

Dans la perspective de votre élection, vous avez souligné les enjeux considérables liés au passage de notre pays à la monnaie unique, et vous vous êtes engagé à organiser un référendum à ce propos.

Aujourd'hui, il est devenu évident que ce projet a effectivement des conséquences directes sur la nature de la politique conduite en France et en Europe, et qu'il engagerait profondément l'avenir. C'est pourquoi, qu'ils soient pour ou contre, nos concitoyens, dans leur grande majorité, demandent que la décision leur appartienne.

Je vous demande donc, Monsieur le Président de la République, d'organiser, conformément à l'engagement que vous avez pris et à l'exigence majoritaire des Français, un référendum portant sur le passage ou non de la France à la monnaie unique.

Nom et prénom

Adresse

Signature

.....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....

.....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....

.....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....

A retourner à PCF, 41 rue des Olivettes  
 44000 Nantes

## 8 MARS JOURNEE INTERNATIONALE DES FEMMES

Les Communistes du département organisent

# UNE SOIREE PUBLIQUE

Salle Francine Vasse, rue Colbert à NANTES (quartier Guist'hau)



SAMEDI

8 MARS

1997

20 h 30

Témoignages : « Paroles de Femmes »

Spectacle : « SOIS RE-BELLE ET T'ES TOI »

avec Martine SARRI, Charlotte GRENAT et Jean-Pierre LACOT

Bon de Soutien donnant droit à l'entrée : 40 Francs

Inscription auprès des Cellules, Sections ou de la Fédération

## Conférence de Presse PCF-MDC

Après la rencontre départementale PCF-MDC du 23 janvier dernier (voir NLA N° 653) le 4 février, les deux organisations départementales\* présentaient à la presse les démarches et les initiatives communes, dans le cadre de la campagne pour la consultation sur la monnaie unique. Dans l'identité de chacune des deux organisations, Gilles Bontemps pour le PCF dénonçait avec force, les mises en cause découlant du Traité de Maastricht : « La monnaie unique aura de terribles conséquences : augmentation du chômage et de la précarité, remise en cause des acquis sociaux et des services publics ».

« C'est le choix d'une Europe où la Banque Centrale dictera sa loi aux états. Les peuples seront privés de leur souveraineté » renchérisait Jean-Marie Pousseur pour le Mouvement des Citoyens.

Les deux responsables départementaux faisaient

état de leur analyse commune, Gilles Bontemps constatant «... qu'une véritable politique de gauche suppose de se dégager des marchés financiers et est incompatible avec la monnaie unique ».

« Nous avons le devoir d'alerter la population » complète Charles Nicol (MDC), « l'objectif du pacte de stabilité budgétaire est de contraindre les gouvernements à appliquer toujours la même politique au-delà des alternatives politiques. Cela condamne la France au chômage à perpétuité ».

Après le coup d'envoi de la campagne nationale avec le meeting commun du 19 février, au plan départemental les deux organisations ont annoncé la tenue de plusieurs réunions publiques avec la population :

Saint-Nazaire (le 4 mars), Châteaubriant (vers la mi-mars), Rezé (le 21 mars), Le Croisic (vers le début

avril), La Chapelle-sur-Erdre (mi-avril), Saint-Brévin (fin avril) et Vallet (début mai).

Ces initiatives qui porteront haut et fort, l'exigence d'un référendum sur la monnaie unique seront naturellement « ouvertes à toutes celles et tous ceux qui, quelle que soit leur opinion sur la construction européenne, partagent cette demande ». D'autres formations politiques à gauche (AREV, LCR...) formulent d'ailleurs l'exigence d'une consultation populaire. Le PCF et le MDC vont enfin adresser un courrier commun aux quelques 500 élus municipaux du département, sollicitant leur opinion.

\* représentaient le MCD : Jean-Marie Pousseur, Alain Vrignon, Charles Nicol, Jean-François Lajeunesse et Patrick Perrin.

\* représentaient le PCF : Gilles Bontemps, Jean-René Teilant, Michel Rica et Yann Vince.

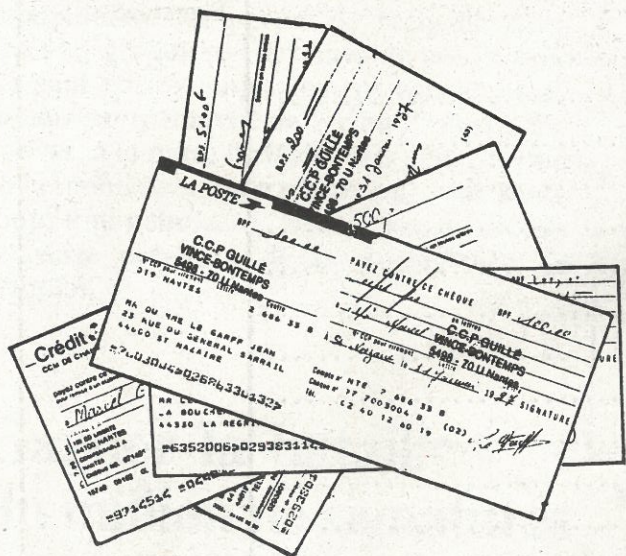


# Souscription pour la maison des communistes

De nombreux chèques parviennent à la Fédération, alimentant la souscription lancée pour entretenir, rénover et moderniser le siège de la Fédération du Parti Communiste.

Deux mois après le lancement de cette souscription, il est indispensable maintenant de mettre largement l'ensemble des organisations du Parti et les Communistes dans cette bataille afin d'obtenir les sommes nécessaires aux travaux projetés.

Des lettres de sympathie accompagnent souvent les chèques. Nous publions l'une d'entre elle.



« Chers camarades,

*Tout le monde connaît le vieil adage « un bon ouvrier possède de bons outils. »*

*Je le rapproche de la volonté manifestée de rendre plus efficace, plus fonctionnel et plus convivial, le siège de la Fédération.*

*Les Communistes ont besoin d'un meilleur outil dans une période où les citoyens attendent beaucoup de ce parti, le regardent souvent avec un intérêt et sympathie.*

*Mon versement à la souscription, je le sais ne suffira pas, il en faudra beaucoup d'autres pour répondre à cette indispensable rénovation et modernisation.*

*Je sais en effet, que ce ne sont pas les financiers qui verseront leur obole car le Parti Communiste diffère vraiment des autres dans ce monde de requins. Il maintient le cap de l'honnêteté, de la solidarité.*

*Je souhaite que le siège de la Fédération restauré soit non seulement la Maison des Communistes accueillante et chaleureuse mais aussi celle de tous ceux qui quotidiennement luttent à leurs côtés pour que cela changent vraiment ».*

Georges LERAY  
Vallet

Pour aider la Fédération de Loire-Atlantique du P.C.F. à réaliser les rénovations et les travaux nécessaires à une meilleure utilisation de son siège

pour lui permettre d'entretenir l'immeuble

Je participe à la souscription « siège du Parti Communiste »

Je verse.....francs à l'ordre de « Marcel GUILLE »

Je souhaite contribuer à la souscription en échelonnant mes règlements

Je joins.....(nombre de chèques) de.....francs

Nom - Prénom.....

Adresse.....

J'accepte que mon nom et mon versement soient publiés dans « Les Nouvelles de Loire-Atlantique »

Oui  Non

ce coupon est à retourner à la Fédération de Loire-Atlantique du P.C.F. 41, rue des Olivettes - 44000 NANTES

## Les Journées Professionnelles Renault

JUSQU'AU 28 FÉVRIER



**TRAFIC 5,3M<sup>3</sup>**  
**À PARTIR DE**  
**67 700 F\* HT**

\* Pour l'achat d'un Trafic 900 Kg tôlé court normal essence, prix conseillé au 1/02/97 de 79 700 F HT, bénéficiez d'un Capital Reprise de 12 000 F HT. Ce Capital Reprise s'ajoute à la valeur de votre ancien véhicule aux conditions générales Argus, diminuée des frais et charges professionnels et des éventuels frais de remise à l'état standard. Offre non cumulable, valable du 1er au 28 février 1997 sur toute la gamme

●

Trafic et réservée exclusivement aux utilisateurs professionnels (hors loueurs).

**RENAULT ST-NAZAIRE**

CENTRE AUTOMOBILE DE L'ETOILE

ROND POINT OCEANIS

VOIE EXPRESS PORNICHET - TEL. 02 40 17 20 20

**RENAULT**  
Entreprises



## Le petit doigt sur la couture du pantalon...

*non merci Monsieur le sous-préfet*

Lors de la Séance du Conseil Municipal du 11 Juillet 1996, Marc Justy, Maire de St-Joachim, a proposé une délibération demandant au Gouvernement Français de refuser le projet de directive européenne concernant EDF-GDF et de conserver aux industries électriques et gazières leur caractère de service public.

Cette délibération fut adoptée par 25 voix (18 élus Communistes et Républicains, 3 élus Socialistes et 4 élus de l'opposition).

Lors du Contrôle de Légalité, le Sous-Préfet de Saint-Nazaire a contesté la légalité de cette délibération sous prétexte que le Conseil municipal ne peut émettre que des vœux sur toutes les questions d'intérêt local.

Dans le même sens le Préfet a décidé d'aller plus loin en faisant recours auprès du Tribunal Administratif de Nantes pour annuler cette délibération. Pour les Elus Communistes et Républicains de Saint-Joachim, il s'agit d'une véritable censure de la part du représentant de l'Etat qui ne supporte pas qu'une collectivité locale défende le service public EDF face à une directive européenne qui met en cause cette notion de service public.

Pourtant les Collectivités Locales sont directement concernées par cette orientation. La remise en cause du service public EDF n'aurait-il pas des répercussions importantes sur le plan local : péréquations tarifaires, égalités des traitements des usagers, emplois menacés, suppressions du Fonds Départemental de Taxe Professionnelle puisque l'usine de Cordemais ainsi que le Thermanal Méthanier de Montoir-de-Bretagne sont des entreprises dites écrites.

Par ailleurs, le Préfet osera-t-il interdire au Conseil municipal de prendre des délibérations sur la défense de la Navale, de l'Aérospatiale, de la Sécurité Sociale voire d'un bureau de Poste ?

Dans une déclaration, les élus Communistes et Républicains de Saint-Joachim issus du suffrage universel déclarent qu'ils n'accepteront jamais d'être les rouages d'une politique contraire aux intérêts des habitants et des salariés ni de simples gestionnaires pour faire plaisir au Préfet mais de véritables élus au service de la population et qui essayent par tous les moyens de résoudre les problèmes posés au monde du travail.

## Rien n'a changé au Chiapas

Lors du 29<sup>e</sup> congrès du Parti Communiste Français, la délégation de Loire-Atlantique a rencontré Julio Mogel, représentant de l'EZLN (armée zapatiste de libération nationale). Julio fait partie des médiateurs chargés des négociations entre le gouvernement mexicain et le mouvement zapatiste. Nous profitons de l'échange de vues que nous avons eu avec Julio pour vous rappeler la genèse du conflit qui se déroule au Chiapas.

Au Mexique, la population indienne représente environ 8 % de la population et son influence politique, sociale, économique demeure marginale. On a toujours considéré cette population comme faisant partie du folklore national et en la laissant vivre dans des conditions très misérables. Le Chiapas est une des régions du Mexique où la population est composée pour l'essentiel d'indiens. Faiblement urbanisé, 32 % du peuple indien du Chiapas ne parlent pas l'espagnol, 30 % de la population de moins de 15 ans est analphabète et seulement 23 % de la population indienne de Chiapas contre 42 % au

niveau national a suivi une scolarité post primaire. Il y a 3 ans, les Indiens du Chiapas se sont soulevés pour obtenir la fin du mépris et de l'injustice car trop longtemps le PRI (parti au pouvoir) s'est servi de leurs voix pour consolider son pouvoir au niveau national sans changer leurs conditions. Les Indiens réclament le droit à la terre, à la santé, à l'éducation, à l'indépendance. Comme nous l'a rappelé Julio, ce soulèvement est populaire et pacifique et le peuple mexicain soutient l'action des zapatistes car elle veut faire reconnaître des droits fondamentaux pour la population indienne.

Aujourd'hui, les négociations entre l'ESLN et le gouvernement sont suspendues mais si nous voulons que le peuple indien puisse enfin obtenir les droits fondamentaux auxquels tout peuple a droit, nous nous devons de vivre la solidarité avec eux. Pour cela, Julio nous a demandé d'être à l'écoute, d'être attentifs aux événements qui se dérouleront là-bas et d'intervenir auprès du gouvernement mexicain pour maintenir la pression

## Étudiants contre la précarité



Le 29 Janvier dernier l'union des Etudiants Communistes de Nantes, organisait un débat à la Fac de Lettres sur le thème : « Flexibilité, précarité, chômage, comment lutter ? »

C'est Gaëtan PAILLON secrétaire de l'UEC Nantes qui lançait le débat.

L'occasion pour la quarantaine de jeunes participants de dresser un réquisitoire

contre la politique gouvernementale et notamment les stages diplômants chers au CNPF. Des stages qui pourraient être de 4 mois 1/2, rémunérés 1 700 F. « Une main d'œuvre bon marché pour les patrons » constatait tel étudiant s'interrogeant toutefois sur la mobilisation des jeunes contre de tels projets.

Interrogé sur le projet

du PCF pour un plan sécurité emploi-formation, Yann VINCE qui représentait la Fédération soulignait qu'il s'agissait de « rompre avec la logique de précarité et de flexibilité qui prévaut jusqu'à présent dans les dispositifs gouvernementaux successifs ».

Soulignant la visée transformatrice du projet, le responsable départe-

mental du PCF précisait qu'il « s'agit à tous les niveaux pour substituer à la précarité, un système de passage entre emploi, formation et recherche dans le cadre même des pratiques institutionnelles en place ».

Le débat se poursuivait ensuite sur les luttes à organiser contre la précarité imposée aux jeunes étudiants.

## A propos du « Sommet pour l'emploi des jeunes »

Un an après le 1<sup>er</sup> sommet pour l'emploi des jeunes convoqué dans l'urgence derrière le mouvement social et étudiant de décembre 95, le gouvernement organise a grand renfort de publicité, son 2<sup>e</sup> épisode.

Va-t-on enfin changer d'orientation ? Les déclarations de Messieurs Barreau, Juppé et Chirac laissent plutôt penser le contraire. Tout porte à croire que ce sont les mêmes recettes expérimentées depuis 20 ans qui vont être reconduites sous un nouvel habillage de mots d'intentions.

Les stages diplômants - dernière trouvaille du CNPF - vont devenir « première expérience professionnelle » sans garantie d'emploi. Objectif : habituer les jeunes diplômés à la précarité sous prétexte de leur faire con-

naître « les contraintes de l'entreprise » ; on parle d'expatriation à l'étranger, de développement de l'apprentissage et on envisage de débloquer 1 milliard de Francs pour les projets locaux.

Au total on reconduit tout ce qui dégage le patronat des charges qui lui reviennent. On fait payer davantage encore la formation à la collectivité. On flexibilise, ou précarise, on renforce tout ce qui est à l'origine du chômage.

Il faut renverser la vapeur et y mettre les moyens ; l'argent existe pour cela. Il faut l'orienter vers l'investissement dans l'emploi - notamment pour créer 700 000 emplois de jeunes. Le Parti Communiste a formulé des

propositions en ce sens : transformer les emplois précaires en emplois stables, créer des centaines de milliers d'emplois dans les services publics et en attribuer la moitié aux jeunes, faire de même pour compenser les départs en retraite, mettre en place de véritables incitations des entreprises à employer des jeunes, avec un contrôle citoyen de l'utilisation des fonds publics pour l'emploi. Ces mesures spécifiques s'inscrivent dans la construction d'un système de sécurité-emploi-formation pour tous. Elles peuvent répondre à l'attente des jeunes ; Ces dernières années, la jeunesse a montré qu'elle sait faire reculer le pouvoir. Les jeunes peuvent compter sur la confiance, le respect, la volonté de dialogue et d'actions avec eux des communistes.



## ● NANTES :

### Chantage à l'emploi par demande de subvention

Selon la direction, le maintien de l'entreprise CARNAUDMETALBOX à Nantes est lié à la réalisation d'importants investissements. Ce dossier est particulièrement sensible puisqu'il concerne l'emploi, et pose plusieurs questions.

- Qui doit payer ces investissements ?
- Quels types d'emplois seront créés à Nantes ?
- Quelle garantie sur le long terme ?

Le groupe américain CROWN CORK AND SEAL a réalisé en 1995, un chiffre d'affaires de 24,7 milliards de francs. Pour sa part, CARNAUDMETALBOX Europe a réalisé 24,9 milliards de francs, par conséquent, on ne peut pas dire que ce groupe connaît des difficultés sur le plan financier.

Il a donc les moyens de faire les investissements nécessaires au développe-

ment de l'entreprise à Nantes, sans l'aide des collectivités.

A travers la demande de subvention faite auprès de la Mairie de Nantes : 3 millions de francs, du Conseil Général : 1,5 million de francs, de la Région : 1,5 million de francs ainsi que des fonds européens, il y a un véritable chantage à l'emploi fait par ce groupe. Si les collectivités sollicitées ne participent pas au financement, les usines seront fermées et reconstruites ailleurs où les subventions sont plus intéressantes.

En ce qui concerne l'emploi, l'entreprise a embauché le 1<sup>er</sup> février, 20 jeunes en contrat d'adaptation. Pour les contrats d'adaptation, elle va encore bénéficier d'aide fiscale. De la même manière, les autres emplois seront-ils créés grâce à la loi sur l'Aménagement

et la Réduction du temps de travail ? Si tel était le cas, l'entreprise toucherait encore des aides de l'état.

CARNAUDMETALBOX a décidé de mettre, à travers les médias, la pression afin d'obtenir un maximum d'aides publiques.

Les élus communistes de Nantes ont décidé d'aller à la rencontre des salariés de l'entreprise afin de leur faire part de leur position sur un tel dossier et d'engager le débat. Pour leur part, ils ont décidé lors du dernier Conseil Municipal, de ne pas voter la subvention demandée, rappelant dans une déclaration :

*« Nous ne voulons pas être des oiseaux de mauvaise augure, mais trop d'exemples montrent que les entreprises bénéficient d'argent public sans créer le moindre véritable emploi ».*

## Les nantis, dites-vous ?

### Avec 2 800 francs par mois ?

300 cheminots retraités et veuves de cheminots ont manifesté le 4 février devant la direction régionale de la SNCF. Ils ont investi pendant plus d'une heure, le bureau du représentant de la direction.

Ils demandent des conditions de vie dignes des années vécues au service d'une entreprise publique et qu'ils ont contribué à enrichir et développer.

Or, 60 000 d'entre eux sont au minimum de pension qui se situe au-dessous du SMIC, 40 000 veuves vivent avec 2 836,20 francs par mois.

Aux revendications salariales et de maintien de leurs acquis sociaux se joint le refus du bradage

de la SNCF qui vient d'être voté par la majorité parlementaire avec la réforme de la SNCF, constituée par la mise en place d'un réseau ferré national.

Porte ouverte sur la privatisation et régionalisation sont remis en cause les statuts des cheminots actifs et retraités.

Présentés comme nantis, les cheminots retraités comme ceux de l'ensemble du secteur public sont dans les faits, de plus en plus nombreux à vivre au-dessous du seuil de pauvreté.

Les faits sont là, d'un côté des retraités à qui ont demandé de plus en plus de sacrifices et de l'autre, ceux qui pour satisfaire

aux exigences de Maastricht et de la monnaie unique, cassent le service public et font pression sur le marché du travail.

En poursuivant les actions, les retraités et veuves, créent les conditions d'un rassemblement plus large pour exiger que les promesses formulées par le candidat Chirac, soient tenues.

Ils expriment aussi cette exigence en signant massivement la pétition lancée par la C.G.T. pour que l'ensemble des cheminots soient consultés sur la réforme de la SNCF. D'autres actions sont prévues dans les semaines à venir et notamment le 19 mars prochain.



## ● SAINT-NAZAIRE :

### Les élus communistes interviennent sur l'Aérospatiale

La presse s'est largement fait écho, ces dernières semaines, d'une fusion-privatisation du groupe Aérospatiale avec le groupe Dassault, et d'une modification de statut à l'intérieur d'Airbus/Industrie.

Aussi surprenant que cela puisse paraître, le Conseil d'Administration de la Société Nationale, n'a pas précisé son opinion sur cette importante question, ni démenti, alors que du côté Dassault, on confirme.

Il s'agit là d'une importante affaire qui ne serait pas sans conséquence sur les usines de Loire-Atlantique et particulièrement de Saint-Nazaire.

La Société Nationale Aérospatiale dispose d'atouts industriels très importants qui sont bien évidemment convoités par des groupes industriels privés et Dassault en premier lieu.

Atouts industriels dans tous les secteurs d'activités aéronautiques et spatiales qui positionnent la Société Nationale dans les tous premiers rangs des industries de ce type dans le monde. C'est en particulier :

- Airbus, avec la coopération européenne et le succès que remporte les dif-

férents types d'appareils.

- La fusée Ariane, leader mondial des lanceurs.
- Les hélicoptères, leader mondial du marché civil.
- Les satellites, leader européen concurrent direct en optique spatiale et communication, des grandes sociétés américaines.
- Le secteur des missiles, qui donnent à notre pays la capacité de disposer d'une défense nationale garante de ce qui nous reste d'indépendance nationale.

Bien évidemment, cela ne peut laisser indifférents les appétits du groupe industrialo-financier Dassault.

Pour les élus communistes nazairiens : *« La fusion/privatisation avec Dassault aura comme conséquence de modifier cette cohérence de la Société Nationale parce qu'il y aura domination des marchés financiers qui fragiliseront l'entreprise au moment où les USA renforcent leur potentiel aéronautique ».*

*« Notre pays, poursuivent les élus, avec une Société Nationale et en développant depuis plusieurs dizaines d'années des coopérations internationales, en particulier au niveau européen, s'est*

*doté d'une industrie aéronautique et spatiale de très haut niveau, qu'il est important de préserver des appétits des firmes privées ».*

## Les Journées Professionnelles Renault

JUSQU'AU 28 FÉVRIER



**EXPRESS**  
À PARTIR DE  
**45 900 F\* HT**

PHILIPPE / GRAND ANGLE

\* Pour l'achat d'un Express tolé 1.2, prix conseillé au 1/02/97 de 54 500 F HT, bénéficiez d'un Capital Reprise de 8 600 F HT. Ce Capital Reprise s'ajoute à la valeur de votre ancien véhicule aux conditions générales Argus, diminuée des frais et charges professionnels et des éventuels frais de remise à l'état standard. Offre non cumulable, valable du 1<sup>er</sup> au 28 février 1997 sur toute la gamme Express et réservée exclusivement aux utilisateurs professionnels (hors loueurs).

## RENAULT ST-NAZAIRE

CENTRE AUTOMOBILE DE L'ETOILE

ROND POINT OCEANIS

VOIE EXPRESS PORNICHET - TEL. 02 40 17 20 20

**RENAULT**  
Entreprises